

LE FJT LES TROIS FRONTIÈRES DE THIONVILLE

Propose aux jeunes de 16 à 30 ans des chambres individuelles confortables dans un cadre agréable et une restauration copieuse à des prix avantageux.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- être âgé de 16 à 30 ans,
- justifier d'un emploi, d'un apprentissage, d'un stage ou d'une formation rémunérée,
- s'engager à respecter le règlement intérieur.

SERVICES PROPOSÉS :

- hébergement en chambres individuelles meublées avec bloc sanitaire (douche, WC, lavabo),
- restauration libre-service, petits-déjeuners, repas midi et soir (du lundi au vendredi)
- loisirs à disposition (salle télé, bibliothèque, espace Internet, salle de musculation, billard, wifi dans certaines parties communes),
- laverie, distributeurs boissons et confiseries.

TARIFS MENSUELS :

Chambre de 12 m² : chambre + petits déjeuners : 398,00 €

Chambre de 12 m² confort : chambre + petits déjeuners équipée d'un téléviseur et d'un frigo : 453,00 €

Studios à deux lits de 30 m² : sans petits déjeuners : 506,00 € (soit par personne : 253,00 €)

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés une fois par an.

N.B : Les forfaits ci-dessus comprennent les charges (chauffage, eau froide et chaude, électricité, mise à disposition et nettoyage des draps et taie), et les accès aux installations de loisirs.

ARRHES : à verser lors de la réservation de la chambre **200,00 € (non remboursables en cas de désistement)**

DÉPÔT DE GARANTIE (à verser à l'arrivée) :

Chambre : 362,00 €

Chambre confort : 423,00 €

Studio : 500,00 €

REPAS : 10 tickets = **58,50 €** à l'unité : **5,85 €**

BOISSONS : 10 tickets = **12,00 €** à l'unité : **1,20 €**

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11 h 45 à 13 h 00 et de 19 h 00 à 19 h 30.

AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT :

Sous réserve de remplir les conditions de ressources, les résidents peuvent obtenir l'aide personnalisée au logement. L'équipe du FJT se charge de l'envoi des dossiers et du suivi de ceux-ci, jusqu'à obtention des droits.

Les personnes de moins de 20 ans qui bénéficient de l'APL ne sont plus considérées à charge de leurs parents pour le droit aux prestations familiales. Elles doivent donc opter pour la solution financière la plus avantageuse.

Pour toute demande d'hébergement ou renseignements complémentaires, s'adresser au :

FJT LES TROIS FRONTIÈRES – 2, rue Jean Mermoz – 57 100 THIONVILLE

☎ : 03. 82. 53. 30. 38 – 📠 : 03. 82. 54 85 33

Email : fjt3f@fjt3f.com

Site internet : www.fjt3f.com